



Communiqué de presse

Montpellier, le 14 novembre 2022

- Pêche -

Carole Delga alerte sur l'avenir de la pêche en Méditerranée

La présidente de la Région Occitanie, Carole Delga, au travers d'un courrier adressé aux six autres présidents de Région de Méditerranée Occidentale, alerte sur une nécessaire révision de la feuille de route de la filière pêche dressée par l'Union européenne, qui pourrait à terme menacer sa survie. Elle les invite également à rejoindre la « Déclaration de Barcelone », signée conjointement par la Région Occitanie et la Catalogne en octobre dernier pour la défense d'un modèle de pêche durable.

Le 4 octobre dernier, Sébastien Denaja, conseiller régional d'Occitanie accompagné de Bernard Perez, président du Comité régional des pêches d'Occitanie, ont rencontré les représentants du gouvernement de la Catalogne ainsi que ceux du secteur de la pêche, dont Toni Abad, président de la filière pêche Catalane, afin d'échanger et de partager sur la situation de la pêche en Méditerranée occidentale.

Cette rencontre s'inscrivait en lien direct avec le Plan de Gestion WestMed (Plan pluriannuel pour les pêcheries exploitant des stocks de poissons de fond en mer Méditerranée occidentale) adopté par la Commission européenne, qui comprend plusieurs mesures susceptibles d'impacter fortement la flottille chalutière (représentant 80% des apports de la filière), voir même de menacer sa survie, et par ricochet celle de l'ensemble de la filière pêche de Méditerranée. Parmi ces mesures : la réduction pour la flottille chalutière du nombre de jour de pêche de 40% d'ici fin 2024 ou la fermeture à la pêche entre 6 et 8 mois de plus de 5 000 km², soit 30% de la surface du golfe du Lion.

« Engagée dans la transition écologique et énergétique de l'Occitanie, je partage la volonté exprimée dès 2019 par la Commission Européenne de limiter l'impact environnemental de la pêche en Méditerranée. Seulement voilà, 3 ans après les premières mesures adoptées dans le cadre du Plan de Gestion européen WestMed, le constat est sans appel : une réduction des impacts sur la ressource inefficace, et une profession au bord du gouffre qui doit en plus faire face à une augmentation sans précédent du prix du gasoil. 15 chalutiers vont aujourd'hui cesser toute activité. C'est un signal fort que nous devons entendre et qui doit nous amener à repenser ensemble l'avenir de la pêche en Occitanie et en Méditerranée occidentale. C'est tout l'objet de la Déclaration de Barcelone que nous venons de signer conjointement avec la Catalogne, et bientôt je l'espère par les autres dirigeants des Régions méditerranéennes », a déclaré Carole Delga.

C'est dans ce cadre, que les Régions Occitanie et Catalogne ont convenu d'appeler les institutions européennes à revoir leur feuille de route au travers d'une **déclaration commune, la « Déclaration de Barcelone »**. Comprenant 15 points d'attentions et d'actions elle propose des solutions pour remettre à plat la Politique Commune de Pêche européenne afin de garantir le maintien de l'activité pêche sur les territoires concernés tout en assurant sa durabilité à la fois économique, sociale et environnementale. Elle propose notamment :

- La prise en compte des impacts sociaux et économiques (perte de chiffre d'affaires, suppression d'emplois) de la filière pêche Méditerranéenne dans la définition des mesures de gestion de la ressource ;
- La mise en place d'outils financiers et réglementaires permettant la nécessaire décarbonation des navires de pêche, et notamment de la flottille chalutière ;
- La révision des notions d'obligations de débarquement et de sélectivité des engins de pêche, difficilement compatible avec l'ensemble des espèces pêchées en Méditerranée ;
- De repousser à 2030 (au lieu de 2025) l'évaluation des mesures de gestion (réduction du nombre de jours de pêche, fermeture spatio-temporelle de zones de pêche...) prises pour reconstituer les stocks de poissons, sur la base de données scientifiques les plus complètes et récentes possibles.

A l'occasion de l'Assemblée Générale de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes, organisée en Crête du 26 au 28 octobre dernier, Sébastien Denaja, conseiller régional, a par ailleurs fait adopter plusieurs amendements reprenant la Déclaration de Barcelone. Dans les semaines à venir, la Région prendra également toute sa place aux côtés des pêcheurs afin de soutenir la filière, notamment à Bruxelles lors du Conseil des Ministres consacré à la pêche qui fixera les règles du plan WestMed pour l'année 2023.

[Veuillez trouver en suivant ce lien la déclaration de Barcelone.](#)

Contact presse :

Yoann Le Templier : yoann.letemplier@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 79 40 - Port. : 06 38 30 70 83
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)